

**Horaire des diverses collectes**

**DÉCHETS:**

Mercredi: 16 mai

**RÉCUPÉRATION:**

Vendredi: 4 et 18 mai

**MATIÈRES ORGANIQUES:**

Mercredi: 9 et 23 mai

**INFOS MUNICIPALES... QUELQUES POINTS POUR AVRIL 2018**

- \* Approbation des comptes du mois au montant de \$73 790.75;
- \* Autorisation de paiement de facture de la firme d'ingénierie Tétra Tecch au montant de \$1097.81 taxes incluses pour les honoraires professionnels;
- \* Versement d'une subvention de \$500 au Club des 50 ans et plus pour l'année 2018;
- \* Versement de la subvention de \$500 au Comité de développement Jeannois pour l'année 2018;
- \* Nomination de M. Jacques Sirois au poste de préposé aux travaux de voirie et mécanique à compter du 22 avril 2018 pour une période de 26 semaines se terminant le 20 octobre 2018;
- \* Nomination de M. Jean-Noël Ouellet au poste d'adjoint au préposé des travaux de voirie et mécanique à compter du 7 mai 2018 pour une période de 24 semaines se terminant le 19 octobre 2018;
- \* Proclamation de la semaine de la santé mentale 2018 se te-

- nant du 7 mai au 13 mai 2018;
- \* Adhésion à l'Unité de Loisir et de Sport du Bas-St-Laurent pour l'année 2018-2019 et ce, au coût de \$75;
- \* Don de \$50.00 à la Fondation du centre hospitalier régional de Rimouski à l'occasion de leur campagne de financement ayant pour but d'amasser des fonds pour un projet d'agrandissement de la salle de réanimation actuelle et d'acquérir de nouveaux équipements de réanimation, de protection et de contention d'épidémies;
- \* Mandat à Bérubé Ramonage pour le service d'inspection extérieure et de ramonage des cheminées pour l'année 2018 selon l'offre de services du 26 février 2018 pour un coût de \$35,00 plus taxes par cheminée. Le service de nettoyage du conduit intérieur du poêle à la cheminée est à la charge et responsabilité de chaque citoyen et ne fait pas partie du service fourni par la municipalité.

- \* Don de \$75.00 à la Polyvalente Le Mistral dans le cadre des galas du mérite scolaire de fin d'année;
- \* Demande de soumission pour l'achat et l'épandage de chlorure de magnésium pour application sur les chemins municipaux pour la saison 2018;
- \* Considérant que la municipalité a établi un partenariat avec la MRC de La Mitis afin de se prévaloir du fonds octroyé aux comités de développement pour soutenir annuellement les activités du comité local, la municipalité versera la somme de 1000\$ au comité désigné, soit le Comité de développement Jeannois, pour la durée de l'entente avec la MRC de La Mitis (somme obtenue de la MRC);
- \* Dépôt et acceptation des états financiers pour l'année 2017.

*Vous pouvez consulter les procès-verbaux de la municipalité sur notre site internet.*

**Dans ce numéro :**

**Pages**

Collecte des gros rebuts Jardin communautaire	2
Club des 50 ans et plus Inscription au soccer	3
Proclamation de la semaine de la santé mentale 2018	4
Aréna Régional de Mont-Joli	5
Sondage sur le décrochage scolaire	6
Une voix pour les 15-35 ans de La Mitis	7
Marché public de la mitis	8
Qu'est-ce que la SMQ Bas-Saint-Laurent Le saviez-vous?	9
Le mot vert du mois	10
Pour votre information	11
Service québécois de changement d'adresse	12

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS)

**Le 4 juin 2018**, il y aura une **collecte des encombrants ou gros rebuts**. Idéalement, il serait préférable que les matières soient au chemin la veille de la collecte.

Un déchet volumineux ne peut peser plus de 75kg, avoir une longueur de plus de 1,8 mètre et occuper un volume supérieur à 3 mètre cubes.

**Ce qui est permis:** Déchets d'usage domestique (non-commercial) trop volumineux pour être ramassés lors d'une collecte régulière incluant, de façon non limitative:

- Meubles
- Téléviseurs
- Réservoirs d'eau
- Ordinateurs
- Poêles
- Réfrigérateurs
- Fournaies
- Matelas

**Ce qui n'est pas permis:** Les rebuts de construction, de rénovation et de démolition majeures, roche, terre, béton, **pneus**, carcasses de véhicules routiers.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le bureau municipal au 418 775-5660.

## JARDIN COMMUNAUTAIRE - EMPLACEMENTS DISPONIBLES



Le jardin communautaire de Sainte-Jeanne-d'Arc situé à l'arrière du presbytère met des parcelles de terrain et quelques jardins surélevés à la disposition des amateurs de jardinage.

Les personnes intéressées à obtenir un emplacement pour cet été doivent communiquer avec la nouvelle responsable des jardins.

**Faites vite ! Réservez votre place dès maintenant** en contactant:

Madame Rolande Martel  
Responsable des jardins  
Au 418 750-6138



## ABRIS D'HIVER (TEMPO)

Qui dit printemps dit aussi l'enlèvement des abris d'hiver pour automobile et piéton sur le territoire de la municipalité.

Le règlement de zonage stipule que ce type d'abri doit être enlevé au plus tard le 15 mai.



**Parfois, les mauvaises choses qui nous arrivent nous mettent sur le chemin d'une meilleure suite**



# CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINTE-JEANNE D'ARC



MARDI LE 8 MAI

DÎNER

11H À 13H



SUIVI DE DIVERSES  
ACTIVITÉS

Bienvenue à tous les membres!

LE 1ER JUIN  
Rassemblement des jeux  
à Matane

À surveiller début juin



Déjeuner

À la salle communautaire

Pour information,  
vous adresser à Liselle Dufour  
au 418 776-5658



Les anniversaires en mai

Raymond Desrosiers

Louise Boivin

## DERNIER AVIS - INSCRIPTION AU SOCCER

Le soccer, ça vous tente cet été ?

Si tu veux t'amuser, viens rejoindre notre équipe.

Encore cette année, il y aura des tournois récréatifs et des parties amicales organisées avec d'autres municipalités.

Si tu as entre 7 et 14 ans, **c'est pour toi!**

Prendre note que **l'inscription** doit être faite **au plus tard le 17 mai prochain.**

Pour information ou inscription, téléphone au bureau municipal au 418 775-5660



### Entraîneurs pour superviser les jeunes

Nous aimerions avoir une banque de noms pour les entraîneurs.

Une formation de quatre heures sera donnée aux intéressés si nécessaire.

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

### HORAIRE

**Mardi de 13h30 à 16h00**

**Jeudi de 19h00 À 20h00**

Abonnement à la bibliothèque

**GRATUIT**

N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales

Responsable Rolande Martel  
418 775-5660 poste 2580



## PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE 2018

**Considérant que** la Semaine nationale de la santé mentale se déroule **du 7 au 13 mai**;

**Considérant que** le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

**Considérant que** les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

**Considérant que** favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

**Considérant qu'** il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

**Par conséquent**, je, Maurice Chrétien, maire de la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc, proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 « **Semaine de la santé mentale** » dans la municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce Agir pour donner du sens.

## CONSEIL DE PRÉVENTION DES INCENDIES POUR SENSIBILISER VOTRE ENTOURAGE!



### Ministère de la Sécurité publique du Québec

Au cours des dernières années, plusieurs incidents ayant causé de graves brûlures à des personnes sont survenus à la suite de mauvaises manipulations des foyers à l'éthanol.

L'éthanol peut produire des vapeurs inflammables; il ne faut donc jamais remplir un brûleur encore chaud! Laissez refroidir l'appareil ou attendez au moins 15 minutes avant de remplir le réservoir et, lors de l'allumage, privilégiez l'utilisation de longues allumettes ou d'un long briquet afin de garder un maximum de distance entre vous et l'appareil.

Enfin, assurez-vous que votre appareil satisfait aux normes canadiennes.



## COMMUNIQUÉ

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**FINANCEMENT DU FUTUR ARÉNA RÉGIONAL DE MONT-JOLI  
PAR LA MRC DE LA MITIS**

**MONT-JOLI, LE 11 AVRIL 2018** - Puisée à même les nouveaux revenus des projets éoliens, la MRC de La Mitis investit 800 000 \$ pour le financement d'un projet d'infrastructure de loisirs, l'aréna régional de Mont-Joli.

Le protocole d'entente qui sera signé à la suite de l'acceptation officielle du Conseil des maires prévoit que la somme de 800 000 \$ sera versée sur 20 ans, à la hauteur de 40 000 \$ par année. Il prévoit également différentes clauses qui assurent une vocation mitissienne à l'équipement supralocal, une mission incluant des valeurs familiales et inclusives et une place aux différents regroupements d'utilisateurs pour qu'ils soient entendus dans leurs besoins et leurs réalités.

«Nous reconnaissons l'importance d'avoir de bonnes infrastructures récréatives qui favorisent l'adoption d'un mode de vie sain, l'inclusion et la création d'endroits où il fait bon vivre», a déclaré le préfet, monsieur Bruno Paradis. «Grâce à ce financement, la Ville de Mont-Joli offrira une nouvelle infrastructure plus performante et plus adéquate. Ainsi on améliore la qualité de vie des mitissiens et de leurs invités, on favorise l'essor sportif du territoire et augmente les retombées économiques avec la venue de nouveaux événements, comme la tenu de tournois de hockey régionaux.»

«Cet investissement majeur dans un projet d'une telle ampleur accroît le pouvoir d'attractivité de l'ensemble de La Mitis. Sans compter que l'accès à une infrastructure de qualité représente, pour les 16 municipalités de notre MRC, un atout majeur parce qu'il participe à la vitalité et à l'essor de nos communautés tant sur les plans sportifs, culturels que communautaire. En clair, il vient appuyer nos efforts collectifs pour maintenir et attirer de nouvelles familles», a affirmé le directeur général, Marcel Moreau.

**À propos de la MRC de La Mitis**

Ce gouvernement municipal est de juridiction provinciale et est dirigé par les 16 mairesses et maires élus du territoire mitissien. Il assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

## SONDAGE SUR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Un nouveau sondage révèle qu'une portion importante des jeunes songent à décrocher dès le début du secondaire, mais aussi que les encouragements des parents et du milieu contribuent grandement à les garder à l'école.

Réalisée par la firme Léger auprès de plus de 1000 Québécois de 18 à 34 ans pour le compte du Réseau des instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire, l'étude s'adressait à des jeunes qui ont pensé à décrocher, qui ont décroché ou qui sont retournés aux études après avoir décroché.



La première constatation est que les jeunes commencent très tôt à penser à abandonner l'école. Au moins 29 % ont avoué avoir commencé à y penser dès l'âge de 13 ou 14 ans, soit dès le début du secondaire.

Pourtant, 67 % d'entre eux affirmaient aimer l'école au primaire. Or, ils n'étaient plus que 36 % à partager cette idée au secondaire.

Parmi les principaux facteurs de décrochage identifiés, le manque d'intérêt pour la matière et l'école en général est particulièrement flagrant. Pas moins des trois quarts des jeunes interrogés ont répondu s'être ennuyés à l'école soit 70 % des filles et 78 % des garçons sondés.

Le soutien des parents et l'encouragement des jeunes demeurent des armes cruciales pour lutter contre le décrochage scolaire.

Parmi les facteurs positifs, soit ceux qui ont contribué à maintenir les jeunes à l'école ou à y retourner pour compléter un diplôme, l'implication des parents dans le cheminement scolaire des jeunes ainsi que les encouragements que ces derniers ont reçus de leurs proches, d'amis ou d'enseignants ont fait une grande différence, souligne l'étude.



Bien que 93 % des répondants aient affirmé que leurs parents valorisaient l'école, tous n'ont pas reçu le même support à la maison. Chez les jeunes qui ont songé à décrocher, mais qui ne l'ont pas fait, 70 % ont affirmé que leurs parents ou tuteurs suivaient régulièrement leur situation scolaire, ce qui confirme, selon les auteurs de l'étude, « l'impact des parents comme facteur de protection en matière de persévérance scolaire.

## UNE VOIX POUR LES 15-35 ANS DE LA MITIS

### COMMUNIQUÉ

#### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**MONT-JOLI, LE 11 AVRIL 2018** - Bâtie autour du thème « Rêve ta Mitis », la MRC de La Mitis lance une consultation des jeunes de 15 à 35 ans de son territoire. Celle-ci débute dès aujourd'hui grâce à un questionnaire électronique ([fr.surveymonkey.com/r/consultationjeunesseMitis](http://fr.surveymonkey.com/r/consultationjeunesseMitis)) qui permettra aux jeunes visés de s'exprimer sur plusieurs enjeux qui les concernent, tels l'emploi, les loisirs, le transport, etc. Cette consultation sera l'occasion pour la jeunesse mitissienne d'influencer les orientations que prendront les décideurs et les acteurs qui donnent des services à la population dans la MRC.

« Après avoir reçu les chiffres sur les statistiques démographiques et la diminution importante de la population des dix dernières années, on a réalisé qu'il était important d'agir, mentionne Maïté Blanchette-Vézina, maire de Sainte-Luce et membre du comité de pilotage. Ce projet est stimulant! Les élus de La Mitis sont conscients de l'importance d'une telle démarche et sont curieux de découvrir ce que les jeunes mitissiens ont à dire. »

« Ce qu'on cherche à savoir, c'est ce que les jeunes apprécient, ou pas, de leur milieu de vie. Ce qui les satisfait ou pas. Est-ce que l'offre de loisirs leur plaît? Est-ce qu'ils utilisent le transport en commun? Si non, pourquoi? Est-ce qu'ils ont un sentiment d'appartenance envers leur territoire? Quelles sont les priorités que les élus devraient mettre à leur agenda? » explique Marianne Théorêt-Poupart, la chargée de projet.

Plusieurs intervenants-clés de la région forment le comité de pilotage autour du projet : COSMOSS de La Mitis, le Carrefour Jeunesse-emploi de La Mitis, la MRC de La Mitis, la Maison des Familles, l'école secondaire Le Mistral, la Maison des jeunes de Mont-Joli et l'UQAR. Une concertation essentielle pour mener à bien le projet!

À la suite de cette consultation électronique, des groupes de discussion seront animés afin de creuser certains thèmes. La diffusion du film « Demain » dans plusieurs municipalités permettra des discussions inspirées et inspirantes sur le futur souhaité pour le territoire de La Mitis.

La Stratégie jeunesse en milieu municipal est l'un des onze projets-pilotes choisi par le Secrétariat à la jeunesse, qui le finance à hauteur de 40 000 \$, montant bonifié de 10 000\$ par des fonds provenant de la MRC de La Mitis. Cette stratégie vise à mettre en place des actions qui offriront à la jeunesse mitissienne des milieux de vie conformes autant à leur présent qu'à leurs aspirations.

- 30-

#### Source

Marianne Théorêt-Poupart

Chargée de projet – Stratégie jeunesse en milieu municipal

418 775-8445 poste 2201

# MARCHÉ PUBLIC DE LA MITIS

Kiosque Jeunesse



Marché public  
de La Mitis



UN KIOSQUE POUR

**entrepreneurs**

étudiants



## KIOSQUE

### Un kiosque réservé aux jeunes entrepreneurs en devenir!

Voici une « opportunité d'affaires » pour valoriser tes talents d'entrepreneur !

Le kiosque sera disponible gratuitement à chaque samedi durant les heures d'ouverture du Marché.

Tu auras ainsi la chance de prendre des initiatives, de créer tes propres produits ou services et de t'initier au monde des affaires!

Tes produits\* peuvent être de culture maraîchère (légumes, fruits, fleurs, plantes), de nature artisanale (bijoux, sacs, porte-clés ou autres) ou encore un service à offrir (gardien-ne, travaux manuels, cours)

\*Produits sans transformation à moins de détenir un permis en règle du MAPAQ

## INFORMATION

Samedis disponibles pour la réservation du Kiosque Jeunesse :  
De 9 h 30 à 14 h 30

JUIN: les samedis 9, 16, 23 et 30  
JUILLET: les samedis 7, 14, 21 et 28  
AOÛT: les samedis 4, 11, 18 et 25  
SEPTEMBRE: les samedis 1, 8, 15, 22, 29

Le kiosque est ouvert à tous les participants jusqu'à 18 ans, accompagnés d'un adulte au besoin.

Le projet est disponible pour les familles, les camps de jour, les comités jeunesse, les classes scolaires et autres sur demande.

Tous sont les bienvenus :

**5 personnes au maximum dans le kiosque.**

Priorité aux étudiants de La Mitis pour une réservation faite avant le 16 juin 2018

### LES PLACES SONT LIMITÉES

Tu peux réserver ton kiosque à l'avance: nous demandons simplement le respect de ton engagement (ta réservation) afin de ne pas avoir à refuser inutilement d'autres personnes.



## Qu'est-ce-que la SMQ-Bas-Saint-Laurent ?

SMQ-Bas-Saint-Laurent est un organisme communautaire qui vise la promotion de la santé mentale et la prévention des facteurs de risques affectant le maintien d'une bonne santé mentale. Elle offre également des activités de soutien et d'entraide auprès de la population. Ses actions:

### Promotion / Prévention :

- ◆ Centre de documentation disponible pour la consultation.
- ◆ Séances d'information et conférences sur l'estime de soi, la bonne santé mentale, la maladie mentale, la dépendance affective et le stress.
- ◆ Outils de prévention tels que l'agenda, différents dépliants, les signets.
- ◆ Campagne de sensibilisation au maintien d'une bonne santé mentale débutant par la Semaine nationale de la santé mentale.

### Soutien / Entraide :

- ◆ Ateliers diversifiés sur des sujets comme l'alimentation, la gestion des émotions, l'insertion sociale, la solitude, la créativité.
- ◆ Groupe d'entraide sur la gestion de l'anxiété.
- ◆ Accompagnements ponctuels.
- ◆ Activités d'appropriation de son potentiel et de son pouvoir.
- ◆ Milieu de vie (endroit pour vivre des activités libres d'échanges entre pairs).
- ◆ Programme de développement social par l'activité travail.
- ◆ Groupe des entendeurs de voix.

#### SMQ-BSL

315, Rouleau

Rimouski, Qc, G5L5V5

Téléphone : 418 723-6416

Télécopie : 418 721-5811

Courriel : informations@smq-bsl.org

Facebook : smqbsl

Twitter : @smqbsl

#### Retrouvez-nous

sur le web

[www.smq-bsl.org](http://www.smq-bsl.org)

## Le saviez-vous?



Tourbière, St-Anaclet-de-Lessard

Les **milieux humides** se définissent comme l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation. Ils constituent des filtres naturels qui rendent de précieux services à la société.

En 2016, l'**OBVNEBSL** a poursuivi son projet de conservation volontaire des milieux humides en forêt privée initié en 2000 sur [son territoire](#). Depuis, ce sont plus de **1 060 hectares** de milieux humides qui ont été protégés. Pour en savoir plus, consultez notre page dédiée à ce sujet : <http://bit.ly/2mx4JME>

## Le Mot vert du mois – C'est l'été à l'Écocentre de La Mitis

Bonjour à toutes et tous,

Une des premières preuves de l'arrivée prochaine de l'été dans notre région est le retour à l'horaire estival de votre Écocentre de La Mitis. À compter du 23 avril, les heures d'ouverture seront :

- Lundi au vendredi : 8h00 à 16h45
- Samedi : 8h00 à 15h45
- Dimanche : fermé

L'Écocentre, c'est votre point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie de ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement !

Parmi ces matières que vous pouvez apporter il y a, de façon non exclusive :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobilier, électroménagers, etc);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;
- plus encore !

Assurez-vous de **trier vos matières** avant de les apporter et de **bien sécuriser votre chargement** afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin.

Il s'agit d'un service gratuit si vous êtes un résident de La Mitis. Profitez-en ! Votre Écocentre est situé au **428, avenue Roger-Marcoux**. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, vous êtes invité à venir voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, visitez le [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca) ou téléphonez au 418 775-8445, poste 2280.

À la prochaine !

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles



Site web : [www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)  
Courriel: [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)  
Tél. : 418 775-8445, poste 1138



## L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS - HORAIRE

L'ÉCOCENTRE est situé

au 428 Chemin Perreault Est, Mont-Joli (près de l'aéroport)

418-785-0055

Heures d'ouverture à compter du 23 avril 2018

Lundi au vendredi : 08h00 à 16h45 Samedi : 08h00 à 15h45

(Fermé les jours fériés)

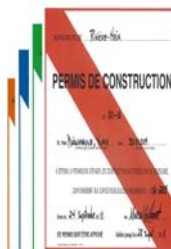
**GRATUIT POUR LES PARTICULIERS**

Vous pouvez y apporter:

- \* Matériaux de construction, rénovation et démolition (bois, portes, fenêtres, tôle, vitre, brique, béton)
- \* Les encombrants (électroménagers, meubles)
- \* Herbe, feuilles, branches d'arbres, terre non contaminée
- \* Métaux (acier, cuivre, aluminium, nickel, etc)
- \* Petits électroménagers et appareils électroniques
- \* Menus articles (jouets, ensembles de vaisselle, chaudrons, accessoires de décoration)
- \* Pneus, batteries de véhicules moteurs, piles d'usage domestique, bonbonnes gaz propane, ampoules fluo compactes



**PERMIS DE BRÛLAGE OBLIGATOIRE** (gratuit) pour brûler résidus forestiers à la suite d'un nettoyage de votre terrain ou pour feu de joie ou feu de camp si vous ne possédez pas de foyer muni d'un pare-étincelle.



**PERMIS OBLIGATOIRES** pour tous travaux de construction, rénovation, démolition, installation septique.

Demander à votre municipalité

Tél.: 418-775-5660



## POINT DE DÉPÔT POUR LA RÉCUPÉRATION

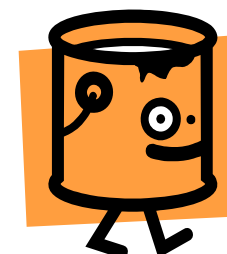
Des points de dépôt ont été mis en place dans certaines municipalités pour la **récupération des résidus de peinture et d'huile usée**.

Le point de dépôt pour Sainte-Jeanne d'Arc est situé au garage municipal de La Rédemption.

**Prendre note que le point de dépôt de La Rédemption est temporairement fermé suite à l'incendie du garage municipal survenu le 23 mars 2017.**

### Produits acceptés

- \* *Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)*
- \* *Peintures à métal ou antirouille - Peinture aluminium*
- \* *Teintures - Vernis - Laques*
- \* *Produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)*
- \* *Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détails)*



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JEANNE-D 'ARC

205 rue Principale, C.P. 40  
Sainte-Jeanne d'Arc, (Québec)  
G0J 2T0

Téléphone : 418-775-5660  
Télécopie : 418-775-5666  
Messagerie : [stejeanne@mitis.qc.ca](mailto:stejeanne@mitis.qc.ca)  
Rédaction et mise en page : Louise Boivin, directrice générale  
Kathy Perreault adjointe

## Jours et heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, mercredi et jeudi  
De 09h00 à 12h00  
et  
13h00 à 16h00  
Fermé le vendredi

Retrouvez-nous sur le Web!

[www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca](http://www.municipalite.sainte-jeanne-darc.qc.ca)



## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 7 mai 2018

BIENVENUE à TOUS !

## Service québécois de changement d'adresse

En une seule démarche, avisez les six ministères et organismes suivants de votre changement d'adresse :

- le Directeur général des élections du Québec;
- le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- Revenu Québec;
- la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- la Régie des rentes du Québec;
- la Société de l'assurance automobile du Québec.

Le [Service québécois de changement d'adresse](#)  est offert par Internet, par téléphone et dans tous les bureaux de Services Québec.

Si vous êtes prestataire de la solidarité sociale ou si vous avez une dette envers le Ministère (dette que vous remboursez au Centre de recouvrement), vous avez un numéro de dossier au MTESS. Vous devrez l'indiquer lorsque vous remplirez le formulaire en ligne.

Ce numéro figure sur la correspondance que vous recevez du Ministère. Il est composé de quatre lettres suivies de huit chiffres (ex. : ABCD12345678).

